

## Réhabilitation d'une ancienne école en un espace socio-culturel

Le projet consiste à réhabiliter une ancienne école située rue du Château à Thizy Les Bourgs, dans le centre-ville. Le nom du site sera l'espace Socio-culturel Jeanne d'Arc, en référence au nom de l'ancienne école transformée.

### Contexte :

Dans ce grand ensemble bâti ont déjà été installés deux ERP distincts :

- un CLSH (Centre de Loisir Sans Hébergement) dans l'aile Ouest en 2016
- un commerce et ses stockages au rez de chaussée de l'aile Nord (Epicerie sociale) en 2017

Environ 1200 m<sup>2</sup> de locaux restent vacants en 2020, date de la présente étude. Les locaux non occupés sont très abimés et ils continuent de se dégrader sous l'effet des fuites ponctuelles de couvertures, colonisation par des animaux, humidité...

Il est URGENT d'y prévoir des travaux lourds pour maintenir ces locaux en état. D'autant qu'ils sont localisés dans le périmètre S1 de l'AVAP de la commune : Secteur d'intérêt urbain et architectural majeur. De surcroit, les bâtiments concernés par les travaux sont classés dans la liste des immeubles C2 de l'AVAP : **Immeuble d'intérêt patrimonial remarquable.**

### Projet communal :

La commune souhaite rénover ces locaux pour les raisons évoquées ci-dessus et pour satisfaire les demandes des associations, toujours à la recherche de sites pour pratiquer leurs activités, rencontres et réunions. Par ailleurs la Croix Rouge a besoin d'une surface de 150 à 200 m<sup>2</sup> pour installer son siège et accueillir son public.

**Le projet estimé dans son ensemble à 1 854 875 € hors taxes** et a été décomposé en 3 tranches permettant ainsi à la collectivité de pouvoir envisager l'obtention de plusieurs financements en fonction de l'avancée du projet.

### Plan de financement de l'opération :

- Fonds de concours COR : 150 476,00 €
- Appel à projet du Département 2020 : 150 000,00 €
- Appel à projet du Département 2023 : 100 000,00 €
- Dotation de Soutien à l'Investissement Local « Part exceptionnelle » 2021 : 214 826,51 €
- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2024 : 142 500,00 €

**Soit un financement à hauteur de 757 802,51 €**